



Ecolage

Finance d'inscription : CHF 3'800.-

Pour toute inscription payée avant le 30.04, la finance d'inscription vous sera facturée au montant de CHF 3'200.- au lieu de CHF 3'800.-

La finance d'inscription se paie à la signature de la présente ou, au plus tard, 15 jours après cette dernière. Elle reste acquise à l'Ecole en cas d'annulation ou de rupture de contrat.

Prix de la formation : (finance d'inscription non comprise) CHF 29'650.-

Paiement unique	1x	CHF 29'650.-		
Paiements annuels	2x	CHF 15'210.45 (+ 2.6%)	Paiements trimestriels	8x CHF 3'876.75 (+ 4.6%)
Paiements semestriels	4x	CHF 7'679.35 (+ 3.6%)	Paiements mensuels	24x CHF 1'304.60 (+ 5.6%)

Les personnes résidant dans un pays étranger doivent s'acquitter du montant total de l'écolage (paiement unique) avant le début de la formation.

La formation est un élément essentiel de sa vie professionnelle. Conscient de ce fait, notre établissement souhaite pouvoir vous permettre de vous former. Il existe des options pour financer votre formation, n'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations.

Frais supplémentaires obligatoires non compris dans l'écolage

Finances d'examens, accessoires nécessaires à la pratique en institut (chaussures de travail, linges, etc...)

Début de la formation : septembre

Lieu et date :

Signature du représentant légal :

Signature du (de la) candidat(e) :

Cette demande d'inscription doit être impérativement accompagnée de :

- 1 photo d'identité
- certificat médical
- copie carte d'identité
- copie du permis (pour les étrangers uniquement)